



Syndicat Mixte
 Rivière Drôme
 & ses affluents

Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de membres présents : 18
 Quorum du vote : 16
 Nombre de membres votants : 17
 Date de convocation : 11/03/21

**DELIBERATION N°3
 DU COMITE SYNDICAL
 SEANCE DU 24 MARS 2021**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Luc-en-Diois, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Étaient présents :

Conseil Départemental : M. Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Jacques BONNET ; BROCARD François (suppléant de M. TRON Frédéric) ; Christophe LEMERCIER, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

Communauté des communes du Diois : Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX

Autre élu présent : M. Alain BONNARD

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Gilbert CHAREYRON, Gérard CROZIER, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Cyrille VALLON

Étaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET, Muriel PARET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD ; Claude AURIAS, Philippe CHAVE, René ESTEOULLE, David GARAYT, Jean SERRET

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Monsieur G. CROZIER, Président, invite l'assemblée à examiner le compte administratif 2020 et lui demande de bien vouloir élire Monsieur Jacques LADEGAILLERIE, Président de séance, pour l'examen de ce document.

M. Jacques LADEGAILLERIE, Président de séance, désigné conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, donne lecture des résultats définitifs de ce compte.

Les résultats de clôture 2020 intègrent les résultats reportés de 2019. Les restes à réaliser se rajoutent également aux résultats définitifs de clôture de l'exercice :

	Investissement		Fonctionnement		Totaux	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
résultats reportés de 2019	221 576,80 €			536 303,58 €		536 303,58 €
opérations de l'exercice 2020	1 541 737,58 €	1 594 539,32 €	680 692,91 €	881 497,81 €		2 476 037,13 €
totaux	1 763 314,38 €	1 594 539,32 €	680 692,91 €	1 417 801,39 €	2 444 007,29 €	3 012 340,71 €
résultats de clôture 2020	168 775,06 €			737 108,48 €		568 333,42 €
restes à réaliser 2020	483 753,81 €	607 407,28 €				123 653,47 €
Résultats 2020 définitifs	45 121,59 €			737 108,48 €		691 986,89 €

Il est proposé d'affecter les résultats du budget général de la manière suivante :
En fonctionnement : 691.986,89€ au 002 R
En investissement : 168.775,06€ au 001 D et 45.121,59€ au 1068 en R

M. Gérard CROZIER, Président, n'a pas pris part au vote et a quitté la séance. Le Comité syndical siégeant sous la présidence de M. Jacques LADEGAILLERIE, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- ADOPTE le Compte Administratif 2020 tel que présenté ;
- APPROUVE l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2020 à reporter au budget primitif 2021 ;
- CHARGE le Président des formalités nécessaires à l'application de cette décision.

Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER

**SYNDICAT MIXTE DE LA
RIVIÈRE DRÔME ET
SES AFFLUENTS**



le 1er Vice-président,
Pascal BAUSIN

